



# Compte-rendu de la réunion du samedi 20 avril 2013

## Commission sportive

Présents : Nadine Séchet, Alain Ciecierski, Franc Goubeau, Patrick Nourrisson, Thibault Guingouain, Marc Aubert, Guy Challier, Nathalie Monin, Erik Poisson et Philippe Ortuno.

### 1- Les challenges « parcours »

Alain nous présente les challenges Nature, 3D et Campagne. Le but est d'amener la formation de plus d'équipe de club. Par rapport à la première proposition d'Alain, nous apportons quelques modifications : pas d'obligation d'un jeune, participation enregistrée sur minimum 2 concours (les hors-ligues ne comptant pas). Les équipes seront composées de 3 armes différentes (tir libre ou poulies nu, barebow ou chasse et arc droit) et elles pourront être **mixtes**.

Mise en place à la saison 2014.

### 2- DRE-DREA

Il y a 26 équipes inscrites.

3 nouvelles équipes inscrites (Châtelleraut, Smarves 2 et Thouars 2).

Un changement : si moins de 4 équipes inscrites, il y a des duels par poules.

**Attention : en poulies et classique dames, il y a 5 équipes donc seulement les 4 meilleures seront sélectionnées. (Voir règlement).**

Alain sera présent pour aider à la gestion des résultats.

Franck soulève le problème de l'arbitrage : 2 arbitres cela sera-t-il suffisant ?

Nadine demande si le minimum de 40 cibles est obligatoire pour accueillir une DRE ? pas forcément il suffit qu'il y en ait suffisamment (club de Niort).

Le nombre croissant d'équipe engagée va amener un problème de capacité d'accueil : il faut réfléchir dès à présent à une solution afin d'anticiper ce problème et d'être prêt.

### 3- Calendrier

#### Mise en place des modifications :

- 3 concours par club
- Championnat de ligue compte dans les trois

Les dates de repli sont obligatoires.

Les championnats départementaux salle se dérouleront le 2<sup>ème</sup> week-end de janvier.

Par manque de club capable d'accueillir le championnat de ligue beursault (jeux d'arc), il sera pris en compte par la ligue et non par le club organisateur.

Pour les concours nature et 3D, possibilité de dérogation d'un quatrième concours uniquement si le quota minimum de concours n'est pas atteint.

Les concours jeunes ne s'inscrivent plus au calendrier national mais on continue leur pratique dans la ligue et **tout jeune doit être sorti de ces concours pour pouvoir participer à des concours qualificatifs.**

Les concours jeunes en extérieur ne sont pas assez nombreux d'où obligation d'un minimum de concours :

Charente :	2 salles + 1 ext
Deux-Sèvres :	4 salles + 1 ext
Vienne :	5 salles + 2 ext
Charente-Mar	7 salles + 2 ext

**Attention : Certains clubs ne sont pas à jour dans le règlement de la redevance. Si cela n'est pas réglé rapidement, ces clubs ne se verront pas attribuer de concours la saison suivante.**

### 4- Challenge individuel

Franck nous présente la nouvelle organisation : changement de l'organisation ; des matchs de poules permettant une plus grande accessibilité au classement de tête, mais cela rajoute une heure dans la journée.

### 5- Stage semaine jeunes

Philippe présente le stage qui permettra de sélectionner les jeunes archers qui participeront à la semaine jeune à Vichy.

Cette année, 20 jeunes avec la possibilité de faire 3 équipes (2 masculines + 1 féminine).

La commission sportive

Alain CIECIERSKI

